



Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Valérie Cloutier, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal lundi le 6 juin 2011 à 19 h 30 au 820, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

DÉROGATION # 1

NATURE ET EFFETS : Demande l'augmentation de la superficie maximale d'un atelier artisanal pour le porter à 282,5m² au lieu de 100m², relatif à l'article 72.2 du règlement de zonage 90-199.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 220, chemin Saint-Charles

DÉROGATION # 2

NATURE ET EFFETS : Demande l'abaissement de la marge de recul avant à 2,4 m au lieu de 5 m pour une toiture faisant partie de l'îlot de distribution d'essence et l'abaissement de la distance à 3.02 m par rapport à la station service au lieu de 5 m. Demande l'augmentation de la superficie maximale de l'affichage commerciale à 29,62 m² au lieu de 6 m², relatifs aux articles 74, 75 et 102 du règlement de zonage 90-199

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 560, rue Saint-Alphonse

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Donné à Lac-aux-Sables ce cinquième jour de mai deux mille onze

Valérie Cloutier, Adm. A
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Valérie Cloutier, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-aux-Sables, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis public ci-haut à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5^e jour de mai 2011 entre 13 h 00 et 16 h 30 et publié dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux dans l'édition du mercredi 18 mai 2011.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour de mai 2011.

Valérie Cloutier, Adm. A,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière